**Réforme de la voie professionnelle**

***Arguments***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **La réforme :** | **Oui parce que …** (arguments développés par le ministère de l’éducation nationale) | **NON parce que** ou Oui seulement si … |
| -fera de la voie professionnelle un parcours de réussite et d’excellence pour ses élèves, en lui redonnant toute son attractivité, son prestige et son efficacité. | Les élèves seront mieux préparés à leur projet d’insertion professionnelle ou de poursuite d’études en consolidant leurs savoirs fondamentaux et en transmettant des savoirs professionnels adaptés aux métiers de demain |  |
| -facilitera le passage de la voie scolaire à l’apprentissage -en sens inverse sécurisera le passage de l’apprentissage vers la voie scolaire  | Les lycées professionnels pourront accueillir de l’apprentissage permettant une mixité de parcours pour le jeune (scolaire, apprentissage, mixte) |  |
| -fera émerger un esprit de coopération entre CFA et lycées professionnels, mais aussi avec les régions | L’éducation nationale propose aux régions de mener sur 2018-2019 un travail pour définir des cartes des formations. Ce travail en lien avec les branches professionnelles doit prendre en compte les attentes des élèves et de leurs familles ainsi que les besoins des professionnels. Une attention particulière devra être apportée aux niveaux et aux modalités de formation les mieux adaptés à chaque secteur d’activités et à chaque territoire. |  |
| -l’orientation des élèves sera facilitée | -rendra beaucoup plus lisible les formations grâce à l’organisation de la classe de seconde professionnelle par grandes familles de métiers-les élèves se spécialiseront progressivement et auront une vision plus large du champ professionnel auquel ils se destinent |  |
| **La mixité des publics :** | **Oui parce que …**(arguments développés par le ministère de l’éducation nationale) | **NON parce que** ou Oui seulement si … |
| -est bénéfique pour les apprentissages  | la mixité apporte un nouveau regard sur les méthodes pédagogiques et favorise l’exploitation pédagogique des périodes en entreprise et des situations professionnelles vécues. |  |
| -contribue à améliorer les relations avec le monde professionnel | -L'entreprise intègre l'alternant dans sa structure pour lui proposer un contexte professionnel pour mettre en œuvre et développer des acquis professionnels (savoir, savoir-faire et savoir être). -Le tuteur ou maître d'apprentissage est l'interlocuteur privilégié pour l'apprenant, l'organisme de formation et l'équipe pédagogique. Il accueille l'alternant, l'encadre tout au long de sa formation et suit l'évolution de ses apprentissages. |  |
| -donne ainsi une meilleure cohésion à l’ensemble des dispositifs | -renforce la concertation des équipes pédagogiques et des coordinateurs de l’apprentissage ou de la formation continue  |  |
| **La co-intervention (maths/enseignement pro et français/enseignement pro)** : | **Oui parce que …**(arguments développés par le ministère de l’éducation nationale) | **NON parce que** ou Oui seulement si … |
| -donne plus de sens aux enseignements généraux  | Elle les rend plus concrets pour des élèves qui ont choisi un enseignement plus pratique |  |
| -est bénéfique pour les élèves, souvent en difficulté avec les apprentissages scolaires au collège | Elle permet aux élèves de consolider leurs savoirs, de prendre confiance et de progresser |  |
| **La réalisation d’un Chef d’œuvre présenté au Bac pro :** | **Oui parce que …**(arguments développés par le ministère de l’éducation nationale) | **NON parce que** ou Oui seulement si … |
| -est synonyme d’excellence et de reconnaissance par les pairs | Elle se nourrit de l’expérience acquise au lycée et en milieu professionnel |  |
| -témoigne de l’acquisition des savoirs et des gestes propres à un métier | Sa préparation et sa présentation orale devant le jury du Bac valorisent le travail des jeunes |  |
| -développe le sentiment d’appartenance à une communauté professionnelle | Le terme « Chef d’œuvre » est emprunté au compagnonnage et bénéficie d’une image positive dans l’opinion publique |  |